

TROPHEE PENN AR BED

1ère Manche du Championnats de France 2025

Compétition de Patinage Synchronisé

BREST

18 janvier 2025



Compétition de Patinage Synchronisé

Brest : date le 18 janvier 2025

Le Sport Et Patinage Brest, vous invite à participer au Trophée Penn Ar Beb, 1ère Manche des Championnats de France, compétition amicale de patinage synchronisé organisée sous l'égide de la F.F.S.G. selon les réglementations nationales et internationales. Cette compétition est ouverte aux clubs français et étrangers. Les patineurs des équipes doivent répondre aux règles ISU et être en possession de la licence compétition ou secondaire de la discipline « Patinage Synchronisé ».

LIEU

Rinkla Brest Patinoire (60 m x 30 m)
Rue de Savoie
29200 BREST
FRANCE

LISTE DES INVITES

La compétition est ouverte à tous les membres de l'Union Internationale de patinage synchronisé.

CATEGORIES

La compétition est ouverte aux catégories :	
Synchro Unifié : programme libre	Novice Basic : programme libre
Juvenile : programme libre	Novice Advanced : programme libre
Adulte : programme libre	Junior National 2 : programme libre
Mixed Age : programme libre	Senior National 2 : programme libre

PRE-INSCRIPTIONS

Le lien « questionnaire Infos clubs partagé sur le Drive » qui a été envoyé début juillet à tous les clubs, doit être complété avant le **23 septembre 2024**. Il tient lieu de Pré-Inscription.

INSCRIPTIONS

Les droits d'inscription sont de 295 € par équipe participante.

Le règlement à l'ordre de **S.E.P Brest**, doit être adressé par chèque en euros ou par virement bancaire au plus tard à la date limite d'inscription (les frais de virement bancaire sont à la charge des Clubs participants);

Une copie du règlement effectué devra être envoyée le plus tôt possible à raphael.cabon@sep-brest.org


L'enregistrement de l'équipe sera valide seulement à la réception du règlement des droits d'inscription.

Les droits d'inscription, les Extra-Practice ainsi que les réservations de repas ne seront pas remboursés si le désistement intervient dans un délai inférieur à **3 semaines avant la compétition.**

Adresse postale pour l'envoi du règlement

S.E.P.Brest
Mr Raphaël CABON
1, Résidence des Ecoles
29840 LANDUNVEZ
France

Coordonnées bancaires pour le virement du règlement

		Crédit Mutuel de Bretagne	
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE			
Banque	Guichet	N° de compte	Clé RIB
15589	29765	003331040 43	93
Titulaire du compte	: SPORT ET PATINAGE SECTION DANSE CHEZ M CABON RAPHAEL 1 RESIDENCE DES ECOLES 29840 LANDUNVEZ		
Domiciliation	: CCM BREST BELLEVUE-QUIZA		
Devise	: EUR		
IBAN	FR76 1558 9297 6500 3331 0404 393		BIC CMBRFR2BXXX

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : DATE 4 NOVEMBRE 2024

COMPOSITION DU JURY

Pour chaque catégorie, le jury se compose au maximum d'un panel Technique (1 contrôleur Technique, 2 Spécialistes Techniques et 2 Data Vidéo Replay Opérateur) et d'un panel de juges comprenant 1 Juge Arbitre et 5 Juges minimum.

Chaque pays participant (autre que la France) peut désigner un juge figurant de préférence sur la liste de l'ISU saison 2024/2025.

La première réunion des Officiels d'arbitrage aura lieu à la Patinoire, le **samedi 18 janvier 2025** selon l'horaire déterminé par le Juge Arbitre.

Le Comité d'Organisation prendra en charge les frais d'hébergement, de repas et de déplacement pour tous les juges français et officiels français de la compétition. Pour les juges étrangers nommés par leur nation, seuls les frais d'hébergement et de repas seront pris en charge.

Les frais de déplacement des Juges-Arbitres et du Panel Technique sont à la charge du club organisateur.

ENTRAÎNEMENT OFFICIEL

Chaque équipe se verra attribuer un temps d'entraînement officiel décrit ci-dessous. Il sera suivi pour la catégorie Juvénile de l'Elément Technique, uniquement pour les équipes françaises : Les entraînements officiels se dérouleront, le samedi matin selon le tirage au sort :

ET = Elément Technique

Programmes Libres Official Practice		ET	Programmes Libres Optionnal Practice	
Synchro Unifié	8 mn	/	Novice Basic	10 mn
Juvénile + ET	8 mn	+ 2 mn	Novice Advanced	10 mn
Adulte	8 mn	/	Junior N2, Junior ISU	11 mn
Mixed Age	8 mn	/	Senior N2, Senior ISU	12 mn

8 mn Synchro Unifié, Adulte Prog : 3mn00	00'00 - 02'00	Echauffement
	02'00 - 05'00	Musique
	05'00 - 08'00	Libre
08 mn + 2 mn Juvénile Prog : 3mn00	00'00 - 01'00	Echauffement
	01'00 - 04'00	Musique
	04'00 - 08'00	Libre
	08'00 - 10'00	Element Technique
11 mn Mixed Age Prog : 3mn30	00'00 - 01'00	Echauffement
	01'00 - 04'30	Musique
	04'30 - 06'00	Libre
	06'00 - 9'30	Musique
	9'30 - 11'00	Libre
10 mn Basic Novice, Novice Adadvanced Prog : 3mn00	00'00 - 01'00	Echauffement
	01'00 - 04'00	Musique
	04'00 - 06'00	Libre
	06'00 - 09'00	Musique
	09'00 - 10'00	Libre

11 mn Junior N2, Junior ISU Prog : 3mn30	00'00 - 01'00	Echauffement
	01'00 - 04'30	Musique
	04'30 - 06'00	Libre
	06'00 - 9'30	Musique
	9'30 - 11'00	Libre
12 mn Senior N2, Senior ISU Prog : 4mn00	00'00 - 01'00	Echauffement
	01'00 - 05'00	Musique
	05'00 - 06'00	Libre
	06'00 - 10'00	Musique
	10'00 - 12'00	Libre

ORDRE DE PASSAGE

Pour chaque catégorie, l'ordre de départ sera déterminé par tirage au sort. Le tirage au sort sera effectué par ordinateur après la date butoir des inscriptions et sera disponible sur le site CSNPAS et sera envoyé par e-mail aux équipes participantes.

ACCREDITATION-ACCUEIL

Toutes les équipes participantes, les officiels, juges-arbitres, juges et officiels de compétition sont invités à se faire accréditer dès leur arrivée à la Patinoire. Un service d'accueil sera mis en place à la patinoire pendant la durée de la compétition à partir **du vendredi 17 janvier 2025, 17h00** à la patinoire. Chaque équipe recevra 1 dossier d'accueil et des laissez-passer (1 Président, 1 Team Manager, 2 Entraîneurs par club et 2 Chaperons par équipe).

REGLEMENT NATIONAL ET ELEMENT TECHNIQUE (Site CSNPAS)

<https://www.csnps.org/francais>

SYSTEME DE NOTATION ET COMPOSITION DES PROGRAMMES

Le système de notation est basé sur le Système de Jugement ISU. Les compositions des programmes libres doivent selon la catégorie respecter les règlements ISU ou nationaux (cf règlements ISU et national). Pour la composition détaillée, vous pouvez consulter le site <https://www.csnps.org/accueil> puis section Règlements.

FORMULAIRE

Un lien Drive permettant de compléter les Forms sur le net sera envoyé **dès le 5 octobre 2024** par la CSNPAS à chaque club pré inscrit sur le « QUESTIONNAIRE INFOS CLUBS ». Les Forms sont à compléter avant le **4 novembre 2024**. Pour les Forms de 1 à 4, toutes modifications devront être demandées par mail à : sylvie.coupez@wanadoo.fr, copie raphael.cabon@sep-brest.org et ce jusqu'au **11 janvier 2025**. Passé ce délai les changements ne pourront se faire que lors de l'accréditation.

Les équipes étrangères peuvent s'inscrire en faisant la demande à la CSNPAS à l'adresse suivante : csnpas@ffsg.org et sylvie.coupez@wanadoo.fr

MUSIQUE

Toutes les équipes doivent fournir à l'avance leur musique de compétition d'excellente qualité sur un fichier MP3 via we-transfer par e-mail, soit directement en pièce jointe soit à l'aide d'un lien de téléchargement au plus tard le **3 janvier 2025**, à angélique.aballea@sep-brest.org et sylvie.coupez@wanadoo.fr. Chaque email devra contenir un seul fichier de musique ou de lien de téléchargement. Le sujet de l'e-mail doit être au format "**Nom de la catégorie, programme (libre) et le nom de l'équipe**".

Le niveau de volume de la musique tel que déterminé par la Commission médicale ne devra pas dépasser 85-90 Pression dB Niveau sonore dans toute la patinoire.

Chaque équipe devra apporter leur musique de compétition sur une clé USB à la compétition en guise de sauvegarde. Chaque clé USB doit être placée dans une enveloppe portant le nom de l'équipe, la catégorie, ainsi que la durée exacte de la musique (pas le temps de patinage).

FORMULAIRE PROGRAM CONTENT SHEET

Le formulaire « PROGRAM CONTENT SHEET » (Form 4) doit être transmis au Comité d'organisation au plus tard à la date limite d'inscription. Cependant, le contenu des programmes peut être modifié jusqu'à l'accréditation. Le formulaire modifié doit être envoyé au Délégué Technique: sylvie.coupez@wanadoo.fr jusqu'au **11 janvier 2025**. Passé ce délai, le Form 4 devra être remis lors de l'accréditation. Il n'est pas autorisé de le remettre directement aux Officiels de l'arbitrage.

CEREMONIE DE CLOTURE - PODIUMS

Tous les participants sont tenus de se présenter en costume à la proclamation des résultats et à la remise des récompenses.

Les équipes doivent participer à la cérémonie de clôture selon le dispositif prévu par le Club Organisateur.

ORGANISATION

L'organisation de la compétition est placée sous la responsabilité du Club Organisateur qui se réserve la possibilité et le droit de prendre toute disposition nécessaire au bon déroulement de la compétition.

Toutes les décisions se rapportant à ces éventuelles dispositions seront prises en accord avec le Juge-Arbitre.

DROIT A L'IMAGE

Tous les participants à la compétition (patineurs, accompagnateurs, spectateurs,...) autorisent l'utilisation de leurs images fixes ou en mouvement, les représentants, sans aucune compensation financière.

Ce droit est valable avant, pendant et après la Compétition.

RESPONSABILITÉ

Selon la règle ISU 119, la Fédération Française des Sports de Glace et le Comité d'Organisation de la Compétition ne pourront être tenus responsables en cas de blessures ou de dommages dont les concurrents et les officiels pourraient être victimes.

Un service médical sera mis en place par le Comité d'Organisation pendant toute la durée de la compétition et des entraînements pour assurer les soins médicaux d'urgence sur les lieux de la compétition.

INFORMATIONS MEDICALES

Les Responsables d'équipes devront être en mesure de communiquer pour chaque patineur, les renseignements médicaux nécessaires en cas d'urgence ou d'accident. Ces informations devront inclure, mais sans s'y limiter, ce qui suit, pour aider le personnel médical :

- Les allergies
- Les maladies existantes (asthme, ...)
- Les traitements et médicaments actuels
- Le carnet de vaccination
- Le groupe sanguin
- L'utilisation de lunettes, lentilles de contact, appareils dentaires

RECOMPENSES

Les trois premières équipes de chaque catégorie reçoivent une récompense. Chaque compétiteur reçoit un souvenir.

ANTI DOPAGE

Un contrôle anti-dopage pourra avoir lieu, il sera effectué conformément aux règles et procédures antidopage ISU actuelles (communications ISU n ° 2366 et 2568 ou toute nouvelle mise à jour de ces communications). Aucun patineur n'est autorisé à consommer de l'alcool pendant la compétition.

EXTRA PRACTICE

Il est possible de réserver des extra Practice. Le club organisateur « **S.E.P Brest** » fera parvenir un formulaire de réservation à chaque club qui l'a demandé via le Form 5, toutes demandes particulières sont à adresser à : raphael.cabon@sep-brest.org, sylvie.coupez@wanadoo.fr. Le paiement devrait être fait avant 3 semaines de la compétition. Tout sera géré par S.E.P Brest.

HEBERGEMENT ET RESTAURATION DES ÉQUIPES

Il est possible de réserver des repas auprès du club organisateur : « S.E.P Brest » via le Form 6. Toutes demande particulières sont à adresser à : raphael.cabon@sep-brest.org, sylvie.coupez@wanadoo.fr. Le paiement devrait être fait avant 3 semaines de la compétition. Tout sera géré par S.E.P Brest.

Aucun frais d'hébergement ni de restauration n'est pris en charge par l'Organisation.

La liste des hébergements ci dessous:

HOTELS A PROXIMITE

→ B and B Port du Moulin Blanc

165, rue des Drisses

29200 BREST

Tél : 02.98.33.75.29

hôtel 3 étoiles (hotel-bb.com)

→ B and B Kegaradec

32 bis avenue du Baron Lacrosse

29850 GOUESNOU

Tél : 0 892 78 80 20 Site :

Hôtel 2 étoiles, proche aéroport, Hôtel pas cher, 2 étoiles, avec parking gratuit de Brest :
site officiel. (hotel-bb.com)

→ Citotel Brest Centre Gare

4, boulevard Gambetta

29200 BREST

Tél : 02.98.44.47.01

Site : Logis Cit'Hôtel (logishotels.com)

→ Hôtel 1ère classe Brest Kegaradec

30, avenue du Baron Lacrosse

29850 GOUESNOU

Tél : 02.98.41.77.04

Site : Hôtel Première Classe Brest - Gouesnou Aéroport (premiereclasse.com)

Hotel des Officiels d'arbitrage:

Hotel Ibis Kegaradec

rue Romain Desfossés

29200 BREST

PHOTOS

Afin de préparer le programme de la compétition, nous vous demandons de nous faire parvenir par e-mail à angélique.aballea@sep-brest.org, une photo de votre équipe pour l'inclure au programme.

RENSEIGNEMENTS

Pour plus de renseignements, veuillez-vous adresser à :

raphael.cabon@sep-brest.org

PLANNING PRÉVISIONNEL

Vendredi 17 janvier 2025

Accréditation à partir de 17h00 - 20h15

17h00 - 20h15: Extra practice

Samedi 18 janvier 2025

07h00 – 22h00

Official practice pour programmes libres : pour toutes les catégories

Compétition programmes libres : Synchro Unifié, Juvénile, Novice Basic, Novice Advanced, Mixed Age, Adulte, Junior N2, Junior ISU, Senior N2, Senior ISU. (**attention ceci n'est pas l'ordre de passage des catégories**)

Le planning sera communiqué après la date limite d'inscription pour le bon déroulement de la compétition.

LISTE DES FORMULAIRES

Form	Objet	A retourner avant le
1	Team Entry 1	04 novembre 2024
2	Team Entry 2	04 novembre 2024
3	Music Information	04 novembre 2024
4	Program Content	04 novembre 2024
5	Extra Practice	04 novembre 2024
6	Repas	04 novembre 2024



 **Sportity**

For direct event information please download the Sportity app and insert this password:

SM1B2025

Sportity app is available in

Available on the  **App Store**  **Google play**

www.sportity.com